

là les deux seules régions que je connaisse. J'ai été dans la province du chef de l'opposition, mais je n'aurais pas la présomption d'en juger l'agriculture. Ce sont là les choses dont nous devrions nous préoccuper, si nous voulons que les Canadiens continuent à acheter les produits de la ferme à un prix raisonnable, ou même, qu'ils puissent simplement en obtenir.

Quelqu'un, parlant des cultivateurs de maïs, a déclaré que la persistance des pressions les obligera de cesser leur exploitation. Nous risquons, dans certains secteurs agricoles, de nous trouver dans l'absurde obligation d'importer des denrées que nous pouvons produire chez nous, car ce ne sont ni les ressources ni les bras qui nous manquent. S'il faut en croire le *Globe and Mail*, M. W. A. Stewart nous a mis en garde contre les répercussions des revenus agricoles. Il n'est nul autre que le ministre de l'Agriculture de l'Ontario. D'après l'article, le ministre aurait exprimé l'espoir que le rapport du comité qu'on a institué ranimera ce secteur et fera mieux apprécier l'apport de l'agriculture à l'économie de l'Ontario. Le ministre préconise un examen approfondi et le redressement des graves problèmes qui sévissent dans l'agriculture.

Le rapport de la récente conférence sur les perspectives agricoles tenue à Ottawa nous apprend qu'on prévoit un fléchissement du revenu agricole. Le revenu du cultivateur périlite déjà et on nous prévient que le marasme persistera. On prévoit une hausse de 6.4 p. 100 de l'indice du prix des biens et des services aux cultivateurs. L'indice avait bondi dans la même proportion l'année dernière mais on s'attend que le cultivateur accepte ces prix stagnants pour ses produits.

Le *Globe and Mail* du 19 novembre nous apprend que le ministre fédéral de l'Agriculture a formulé plusieurs critiques contre les cultivateurs. Le ministre, je suppose, a le droit d'exprimer sa pensée. J'espère que ce journal ne l'a pas mal cité car ce serait vraiment déplorable. Bon nombre de citoyens lisent ce journal et tiendront pour vraies les remarques du ministre. Celui-ci a reproché aux cultivateurs de fonder leurs griefs sur des principes économiques mal assimilés et de ne pas tenir compte des réalités sociales et économiques. Il a aussi reproché aux cultivateurs d'avoir acheté des tracteurs trop gros et des terres trop coûteuses.

Permettez-moi de dire ceci à la Chambre. Depuis déjà très longtemps, le cultivateur ne fait que réagir aux circonstances économiques dans lesquelles il se trouve. Le cultivateur n'est pas responsable des règles ou des circonstances économiques dont il doit tenir compte dans son exploitation. Il réagit à la

société industrielle dans laquelle nous vivons et aux lois économiques qui la régissent. Depuis des années, j'écoute les économistes, dont certains travaillent pour le gouvernement et d'autres enseignent dans les universités. Ils nous disent que la réponse au problème des cultivateurs, c'est l'agrandissement des exploitations; ce qu'il faut à cette industrie, comme à toutes les autres, c'est de s'agrandir; alors, le principal obstacle aura été surmonté. N'est-ce pas ce que le cultivateur fait quand il achète des terres ou des machines agricoles? Si cela doit entraîner la modification des lois économiques qui régissent l'exploitation agricole, très bien. Mais définissons ces lois, et sachons où nous allons.

Nous aurons sûrement à nous réorienter, dans une certaine mesure, en agriculture. Cette nouvelle orientation est peut-être attribuable à notre réussite, car nous avons démontré notre aptitude à cultiver des produits agricoles sur le continent nord-américain et dans les autres pays évolués du monde. Malgré cette capacité de production alimentaire, monsieur le président, n'empêche que les prix du marché ont fléchi.

● (4.30 p.m.)

Je voudrais parler de la situation actuelle dans l'Ouest, dont les journaux de l'Est font maintenant grand état. Il faut ordinairement une période de prospérité relative ou un désastre assez important dans les Prairies pour attirer l'attention de la presse dans l'Est. Or la situation dans l'Ouest a atteint des proportions si désastreuses qu'elle retient beaucoup l'attention. Malheureusement, monsieur le président, nous avons été lents à réagir. Ce n'est que la semaine dernière, ou à peu près, que la Commission canadienne du blé et d'autres organismes ont avisé aux mesures à prendre en vue de la manutention, du séchage et du transport de ces céréales.

Je voudrais relever quelques manchettes parues dans le *Western Producer*, journal agricole de l'Ouest. Selon le numéro du 10 octobre, seulement 56 p. 100 de la récolte a été moissonnée et battue. Puis, selon l'un des grands reportages du numéro du 17 octobre, les températures appropriées au séchage constituent un facteur important. Ce numéro contient un article sur le séchage des céréales et la façon de procéder. Puis, d'après le numéro du 24 octobre, il y a un peu de grain sec. On prédisait donc, dès le 24 octobre, c'est-à-dire il y a un peu plus d'un mois, qu'il y aurait peu de grain sec en Saskatchewan et en Alberta à cause des conditions atmosphériques.